

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/actualite/639/23-pass-region-2022-2023-commandez-votre-carte.htm>

## Pass'Région 2022-2023 : commandez votre carte !



### Plein d'avantages pour les jeunes d'Auvergne-Rhône-Alpes !

Le Pass'Région proposé aux jeunes par la Région Auvergne-Rhône-Alpes offre de nombreux avantages dans le domaine de l'éducation (manuels scolaires, premier équipement professionnel), la culture, le sport, la santé, la valorisation de l'engagement avec l'aide au permis de conduire B... Ces avantages font du Pass'Région la carte du quotidien !

**Les jeunes déjà bénéficiaires du Pass'Région en 2021-2022 n'ont aucune démarche à faire** : leur établissement de formation ou d'accueil (lycée public ou privé sous contrat, Maison familiale rurale, École de production, Centre de formation d'apprentis, Organisme de formation par apprentissage, Établissement de formations sanitaires et sociales, Mission locale, École de la deuxième chance, Institut médico-éducatif, Institut médico-professionnel, Institut d'éducation motrice, CNED) se charge de revalider leur Pass'Région pour l'année 2022-2023. Les jeunes doivent conserver leur carte tout au long de leur cursus.

**En revanche, les nouveaux bénéficiaires doivent effectuer la toute première démarche afin de recevoir leur Pass'Région.** La commande du Pass'Région pour l'année scolaire 2022-2023 est ouverte depuis le 7 juin. Après avoir commandé leur carte, les nouveaux bénéficiaires doivent **activer leur compte en cliquant sur le lien d'activation contenu dans le mail qui leur a été envoyé.**

Pour commander votre pass :

<https://auvergnerhonealpes.zecarte.fr/Beneficiaire/Views/Accueil.aspx>